

# le mag Aureilhan

#38 - avril 2025 / Toute l'information de votre Ville

[www.ville-aureilhan.fr](http://www.ville-aureilhan.fr)   Mairie d'Aureilhan



**BUDGET,  
TRAVAUX,  
PROJETS :**

**Bâtir la ville  
de demain**

**Dossier Budget 2025,  
p.6 à 9**

## Budget Participatif

Votez pour vos  
deux projets  
préférés

p. 5

## Mille-Clubs

Tout savoir sur  
les futurs travaux  
de reconstruction  
du bâtiment

p. 11

## Santé

Le Centre de  
Santé fête  
ses 5 ans

p. 14 et 15



## Sommaire

- 3 L'ÉDITO DU MAIRE**
- 4 RETOUR EN IMAGES**
- 5 BUDGET PARTICIPATIF**
- 6 DOSSIER BUDGET**
- 10 CŒUR HISTORIQUE**
- 11 RÉHABILITATION DU MILLE-CLUBS**
- 12 SIGNATURE DE CONVENTIONS**
- 14 CENTRE DE SANTÉ**
- 16 ÉDUCATION**
- 17 PLAN CANICULE**
- 18 INCIVILITÉS**
- 19 VIE COMMUNALE : SERVICE URBANISME**
- 20 VIE ASSOCIATIVE AUREILHANAISE**
- 21 HISTOIRE ET PATRIMOINE**
- 22 TRIBUNES DES ÉLUS**
- 23 DANS MA VILLE**



Venez profiter du reste de la programmation culturelle 2024/2025 à l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA), 24 avenue Jean Jaurès, jusqu'au mois de juin.

## Des services publics de proximité

Une information ?

Une demande de rendez-vous ?



### Mairie

☎ 05 62 38 91 50

- Du lundi au vendredi  
08h30-12h00  
et 13h30-17h30



### Centre de Santé Municipal

☎ 05 62 44 20 00

- Du lundi au vendredi :  
8h30-13h00 et 14h00-19h30
- Le samedi matin 9h00-12h00



### Espace France Services

☎ 05 62 32 60 40

- Les lundis, mercredis  
et vendredis 8h30-12h
- Les mardis et jeudis  
8h30-12h et 13h30-17h



### Poste de Police Municipale

☎ 05 62 38 91 52

- Permanences d'accueil du public :
- Les lundis 9h30- 11h30
  - Les jeudis 14h00- 16h00

#### Directeur de la rédaction :

Emmanuel ALONSO

#### Conception éditoriale, rédaction,

mise en page et conception graphique :

Baptiste CASTOLDI, Marie TOCABEN

#### Photographies et illustrations :

Service Communication, Mairie  
d'Aureilhan, Adobe Stock

**Imprimerie :** Messages, papier 100%  
recyclé

**Distribution :** Nexstone services

**Nombre d'exemplaires :** 4 400

#### Mairie d'AUREILHAN

Place François Mitterrand

BP 40 - 65 800 AUREILHAN

Horaires d'ouverture de la Mairie

lund-vend : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Tél. : 05 62 38 91 50

E-mail : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Facebook : Mairie d'Aureilhan

YouTube : Mairie d'Aureilhan

Retrouvez ce magazine et toutes les

actualités de la ville d'Aureilhan sur :

www.ville-aureilhan.fr

La Ville d'Aureilhan fait appel à un prestataire pour assurer la bonne distribution du magazine auprès de l'ensemble des habitants.

Si vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler par mail en nous communiquant votre adresse et votre numéro de téléphone pour suivi : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr





## Emmanuel ALONSO,

Maire d'Aureilhan,  
Conseiller Communautaire  
de la Communauté  
d'Agglomération  
Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

## L'édito du Maire

### Alors que nous rentrons dans la dernière année du mandat 2020-2026, quel bilan au terme de ces cinq années ?

Notre plan d'actions demeure le programme que nous avons présenté aux aureilhanaises et aux aureilhanais en 2020, à l'occasion des dernières élections Municipales. Cette feuille de route est la véritable colonne vertébrale de nos actions, comme en témoignent les réalisations : rénovation de la voirie communale, adoption d'un plan de sobriété énergétique, lutte contre le gaspillage alimentaire, inauguration du stade des « Pompons Verts », création d'un Poste de Police Municipale, sans oublier le lancement de cinq éditions du Budget Participatif (le parcours sport-santé au bois, le skatepark de l'EMSA, etc.). Un rythme qui s'est maintenu au cours des deux dernières années, avec notamment la construction de la salle des Berges de l'Adour, la réhabilitation du Restaurant Scolaire, de la cour de l'école élémentaire des Cèdres, et bien évidemment les deux phases des travaux du Cœur historique, qui modifient en profondeur les usages de cette centralité.

### Quelles perspectives pour 2025 ?

Le premier acte sera d'établir un budget à la fois réaliste et ambitieux. **Réaliste** tout d'abord au regard des capacités financières de la commune, afin de conserver une situation budgétaire saine, **sans augmentation de la fiscalité**, intégrant ainsi la contribution des aureilhanaises et des aureilhanais, tout en préservant l'avenir en gardant les moyens d'agir pour demain. Réaliste ensuite, alors que de nombreuses incertitudes planent sur l'accompagnement de l'État au budget des collectivités locales. Ces incertitudes ne stopperont pas notre action. Ce budget est **ambitieux** car malgré ce contexte, la volonté d'agir de la Municipalité demeure intacte. A côté des réalisations d'ampleur sur lesquelles la Municipalité est engagée, notre objectif est de répondre également aux enjeux nouveaux en intégrant les ambitions :

- Recrutement d'un sixième médecin au Centre de Santé pour soigner d'avantage d'aureilhanais.

« Un budget réaliste et ambitieux, afin de répondre aux besoins des habitants, améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité d'Aureilhan. »

- Réhabilitation du patrimoine communal au profit du tissu associatif.
- Amélioration du cadre de vie par l'embellissement des espaces publics.
- Continuer à intégrer les projets présentés et choisis par les citoyens.
- Maintenir notre accompagnement au tissu associatif.

Ce sont ces actions qui, ajoutées au fonctionnement quotidien des Services, permettent aujourd'hui à Aureilhan de rester une ville en mouvement, où il fait bon vivre. Ensemble, continuons à en faire battre le cœur au quotidien.

Emmanuel ALONSO  
Le 17 mars 2025

Cherement



### Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer un sujet en particulier ?

Le Maire et les Maires-Adjoints vous reçoivent en Mairie dans le cadre de leurs permanences hebdomadaires.  
Pour prendre rendez-vous, contactez l'Accueil de la Mairie au 05 62 38 91 50.



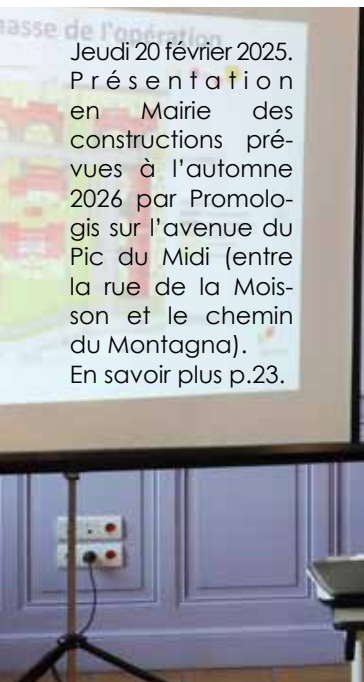
25 janvier 2025. Près de 300 personnes réunies pour le Goûter des Aînés.



Retrouvez les événements sur Facebook: Mairie d'Aureilhan



6 mars 2025. Remise du chèque de 11 779,06 € de dons au Téléthon, plus beau chèque signé par la Ville pour cette manifestation.



Jeudi 20 février 2025. Présentation en Mairie des constructions prévues à l'automne 2026 par Promologis sur l'avenue du Pic du Midi (entre la rue de la Moisson et le chemin du Montagna). En savoir plus p.23.



Retour en images 2025

# Budget Participatif

## 2024-2025 :

La dernière session de vote est ouverte !

**38 projets ont été déposés pour cette cinquième et dernière édition du mandat en cours du Budget Participatif. Parmi les cinq retenus, votez pour vos deux projets préférés jusqu'au 2 mai 2025.**



### Le principe

Le Budget Participatif est un dispositif basé sur un principe aussi simple qu'efficace : les habitants proposent, la Ville étudie, les habitants décident et la Commune réalise.



### L'enveloppe pour 2024-2025

Pour cette 5<sup>ème</sup> édition, l'enveloppe allouée aux projets qui seront retenus est de 100 000 € TTC, ce qui portera les investissements réalisés depuis sa création en 2020 à un total de 500 000 €.



### Le calendrier

1. Le vote est organisé depuis le 17 mars et jusqu'au 2 mai 2025.
2. Les résultats seront mis à la disposition des Aureilhanais sur la plateforme participative à partir du 7 mai 2025.
3. Démarrage des projets retenus : à compter de l'automne 2025.

**BUDGET PARTICIPATIF** 5<sup>ème</sup> édition

**Aureilhanais de 16 ans et plus, votez pour 2 projets jusqu'au 2 mai 2025 :**

- En Mairie, à l'aide du formulaire disponible dans ce magazine, à déposer dans l'urne située à l'accueil.
- En ligne sur : [aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr](http://aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr)



[aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr](http://aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr)

**En cas de doute, n'hésitez pas à consulter le règlement disponible en Mairie et sur le site :**

[aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr](http://aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr)

**Une question ? Posez-la sur :**

[budget.participatif@ville-aureilhan.fr](mailto:budget.participatif@ville-aureilhan.fr)

## Inauguration des travaux de la 4<sup>ème</sup> édition



Panneaux de score au Parc des Sports de l'Adour.



Découverte des personnages « Arthur » et « Zoé » aux abords de l'école Marcel Pagnol.

Mercredi 22 janvier, la Municipalité a présenté aux habitants et à la presse les quatre projets élus en 2024, en suivant un parcours à travers la Ville.

**6,1M€**

de dépenses réelles de fonctionnement

**3,1M€**

de dépenses réelles d'investissement

**La mise en place d'un budget, c'est avant tout un équilibre : savoir quelles sont les ressources dont la Ville va disposer, pour ensuite prioriser les investissements, et donc les réalisations au service du plus grand nombre. Mais c'est aussi un équilibre complexe, qui nécessite des choix. Plongez au cœur des principales orientations du budget 2025 de votre Ville.**

### **Pas d'augmentation de la fiscalité en 2025**

Pour 2025, la Ville a de nouveau fait le choix fort de poursuivre une politique d'investissement soutenue, sans augmenter la fiscalité, et notamment la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, qui reste ainsi en-dessous de la moyenne départementale. L'évolution des bases fiscales, fixée uniquement par l'Etat, sera de 1,70% cette année.

### **Education, sécurité, sport, culture : maintien du soutien financier de la Ville**

Qu'il s'agisse de la participation de la Ville au Service Départemental d'Incendie et de Secours, au Syndicat Intercommunal du Collège Paul-Valéry, au Relais d'Assistantes Maternelles, ou bien encore à la vie associative : toutes les participations de la Ville sont maintenues, afin de renforcer le cadre de vie et l'attractivité d'Aureilhan.

### **Des projets mis en place en 2024 apportant des recettes d'investissement pour 2025**

La Ville a mené à bien de nombreux projets en 2024, qu'il s'agisse par exemple des travaux du Cœur Historique, de la réhabilitation du parcours sport-santé au bois, de la restructuration du Restaurant Scolaire, ou bien encore de la végétalisation de la cour de l'école élémentaire des Cèdres. Autant de réalisations pour lesquelles la Ville tient à mettre en place des dossiers de demandes de financement auprès de ses partenaires que peuvent être l'Etat, la Région, le Département, la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ou bien l'Agence de l'Eau. Le montant total de ses recettes d'investissement acquises s'élève ainsi à 451 574 €.

### **Une prospective d'investissement**

Agir au quotidien, c'est aussi préparer l'avenir en se donnant les moyens d'agir en faveur de la réalisation de projets structurants. Pour cela, la projection prudente permet de dégager sur les bases financières actuelles 9,6M€ d'investissement, soit environ 1,6M€ par an sur la période 2025-2030.

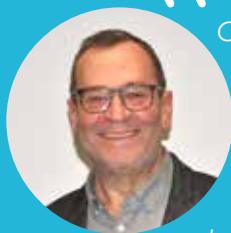
### **Une dette maîtrisée, signe de la bonne santé financière de la Ville**

Afin de financer ses investissements, la Ville souscrita un emprunt à hauteur de 650 000 € en 2025. Avec un taux moyen de 2,95%, la dette de la Ville est maîtrisée. Bien qu'en légère hausse, la capacité de désendettement (5,5 ans) reste inférieure au seuil d'alerte (12 ans).

### **Objectifs du Budget 2025**

- Poursuivre la dynamique de développement de la Cité.
- Maintenir un haut niveau d'investissement et réaliser des équipements pour tous (élèves, adhérents des associations, habitants, etc).
- Adapter et moderniser le patrimoine communal.
- Garantir, pour l'avenir et dans un contexte incertain, la capacité d'agir de la Ville en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et l'endettement.
- Continuer à proposer des Services Publics efficaces et utiles.

## Le mot de Christian ZYTYNSKI, Maire-Adjoint délégué aux Finances :



Chaque année, la Municipalité met tout en œuvre pour présenter un budget **réaliste**, sincère et ambitieux. Réaliste car nous devons composer avec différents éléments, comme par exemple les incertitudes pesant sur les finances nationales, ou bien encore nos ressources fiscales, parmi les plus faibles par habitant à l'échelle des Hautes-Pyrénées, avec une fois encore la volonté de ne pas augmenter les impôts. Un budget également **sincère**, puisqu'année après année notre section d'investissement, à partir de laquelle sont réalisés les différents travaux et projets, est consommée à près 80% ! La preuve que ce qui est prévu est réalisé, et le témoignage concret de notre engagement à renforcer nos services publics de proximité et de qualité, fruit d'un travail du quotidien avec l'ensemble des Services Municipaux. Un budget **ambitieux**, enfin, car comme vous le verrez dans ces pages, de nombreux projets verront encore le jour cette année. Cadre de vie, éducation, voirie, solidarités, vie associative, santé : autant de domaines pour lesquels ce budget propose d'apporter des réponses concrètes !

« Nos ressources fiscales par habitant sont parmi les plus faibles à l'échelle des Hautes-Pyrénées. »

« Nos ressources fiscales par habitant sont parmi les plus faibles à l'échelle des Hautes-Pyrénées. »



## Potentiel fiscal et potentiel financier d'Aureilhan : des indicateurs de la faible richesse de la Commune

Le potentiel fiscal est obtenu en appliquant les taux moyens nationaux des taxes locales aux bases fiscales de la commune. Il reflète la richesse taxable d'une commune et permet de comparer différentes communes sur une base uniforme, sans tenir compte des choix fiscaux locaux.

A l'échelle de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, qui regroupe 86 communes, si Aureilhan est la 3<sup>ème</sup> Ville en termes d'habitants, elle n'est que la 51<sup>ème</sup> Commune en termes de potentiel fiscal par habitant. Le potentiel fiscal d'Aureilhan est de 647,92€ par habitant, loin par exemple derrière des Communes comme Bazet (1 316,06 €), Louey (1 297,29 €), Lourdes (1 217,85 €), Ibos (1 071,72 €), Séméac (981,38 €), Bartres (983,74 €) ou bien encore Barbazan-Debat (875,21 €). Cette réalité se traduit également à travers le potentiel financier, qui regroupe le potentiel fiscal et la Dotation Globale de Fonctionnement, principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Le potentiel financier par habitant est de 735,68 € pour Aureilhan, soit 25% de moins que le potentiel financier moyen par habitant de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (981,74€).



### A retenir

Une réunion publique de présentation du Budget se tiendra le mercredi 23 avril, à 18h30, en Mairie (salle du Conseil Municipal). Ouvert à toutes et tous, ce temps d'échanges se propose de présenter les projets, les ressources et arbitrages qui bâtissent le budget 2025 d'Aureilhan. N'hésitez pas à participer et à venir vous informer sur le budget de votre ville.

Un moment de convivialité clôturera cette réunion publique et donnera l'occasion de prolonger les échanges.

# Dossier Budget

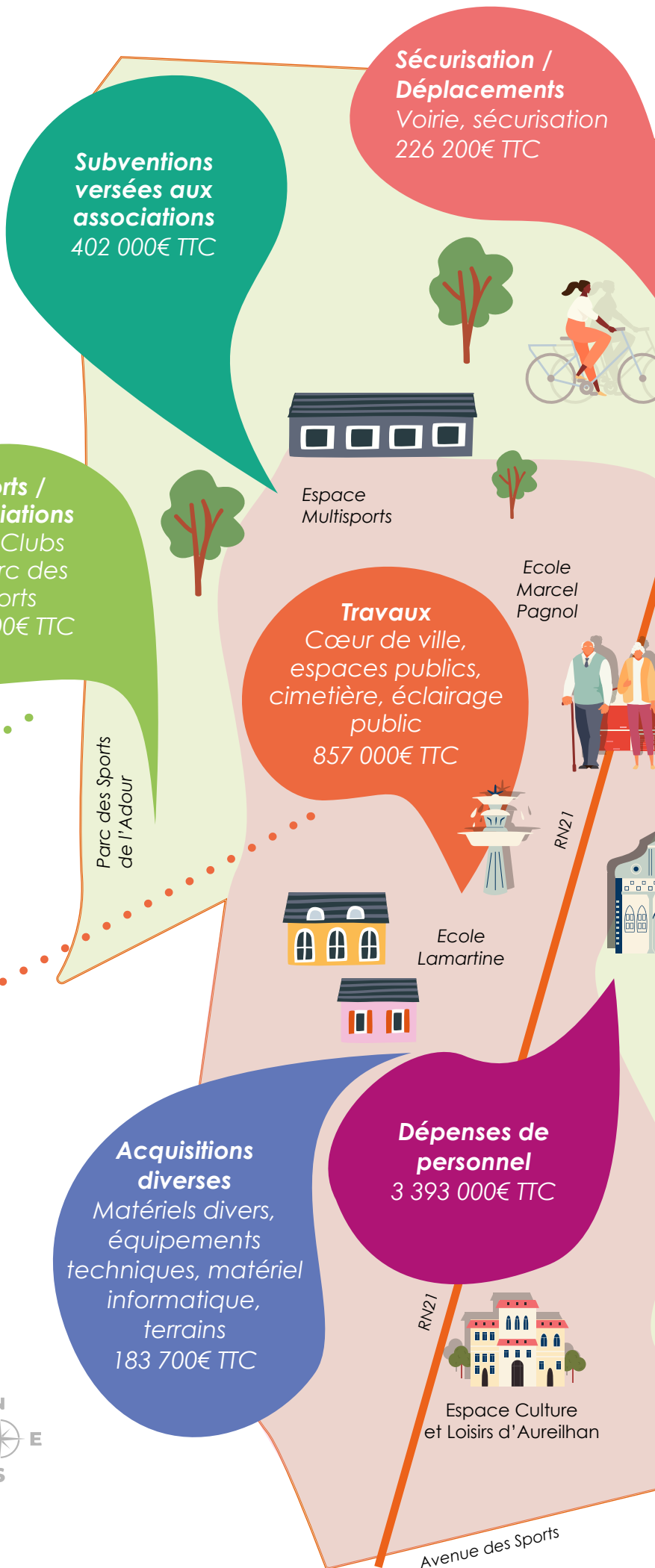
## 2025

Répartition  
des principales  
dépenses

Le Mille-Clubs actuel



Travaux en cours au  
Cœur historique







La salle du Cloître



Personnage PIETO®



**Patrimoine**  
Salle du Cloître  
et divers bâtiments  
113 500€ TTC

**Santé**  
Echographe,  
informatique,  
équipements  
divers  
15 000 € TTC

**Budget  
Participatif**  
100 000€ TTC

Ecole des Cèdres

Bois  
Communal

Centre  
de Santé



Mairie

**Éducation**  
Écoles  
56 500€ TTC

**Participations**  
- Service Départemental  
d'Incendie et de Secours  
283 867€ TTC  
- Syndicat Intercommunal  
du Collège et Relais Petite  
Enfance 61 500€ TTC

Relais Petite Enfance  
Intercommunal



Centre de Secours des  
Rives de l'Adour

Avenue des Sports

## Travaux du Cœur historique



**Le saviez-vous ?** Le 18 décembre 2024, une réunion publique était organisée en Mairie en présence des riverains, afin de présenter les travaux de la seconde phase.

# Harmonie entre déplacements et renaturation

*La première phase des travaux du Cœur historique a été inaugurée en juin 2024, mettant en lumière l'un des poumons verts de la Ville : le Square des Droits de l'Homme. A proximité directe, la seconde phase qui concerne l'îlot du 1<sup>er</sup> Bataillon du Régiment de Bigorre, de l'avenue du Bois et de la rue de la République, a quant à elle débuté en janvier 2025, avec une fin de chantier prévue en mai.*

### Rappel des objectifs de la seconde phase :

- Ancrer la mise en place de l'îlot en sens unique pour permettre une meilleure circulation des mobilités actives et un meilleur stationnement, comme cela a été expérimenté pendant six mois en 2023.
- Végétaliser le pourtour des habitations et prolonger les travaux mis en place sur le Square des Droits de l'Homme.
- Redonner leur place aux mobilités actives grâce à des voies dédiées.

- Rendre certaines surfaces semi-perméables afin de préserver le cycle de l'eau et de lutter contre l'effet des îlots de chaleur urbain.
- Maintenir à niveau constant le nombre de places de stationnement.

Plus de 10 mois de chantier pour un investissement global de plus de 1,2M € : les phases une et deux sauront ravir toutes les générations. Un peu de patience, l'inauguration de la seconde phase est prévue à la fin du mois de mai 2025 !

18 février 2025. Pose des galets par l'entreprise PAVIQUE. Cette matière première est locale, puisqu'elle provient à la fois du gave de Pau et de ses carrières où elle est triée à la main, afin de ne retenir que les meilleurs exemplaires.



## DÉBUT DES TRAVAUX



## PENDANT LES TRAVAUX

**Investissement 2025 du projet :**  
428 200 € TTC

# Réhabilitation du Mille-Clubs : les travaux ont commencé !

**Situé au Parc des Sports, le Mille-Clubs est un bâtiment communal patrimonial. A la fois salle de réunion, siège administratif, lieu de préparation de repas et de convivialité, ce bâtiment avait besoin d'un coup de jeune pour répondre aux dernières normes réglementaires et aux besoins des usagers. Présentation des objectifs et enjeux de ce projet.**

Le Mille-Clubs, c'est avant tout un bâtiment à l'esthétique spécifique, hérité du programme initié dans les années 1960 par le Ministère de la Jeunesse et des sports pour équiper la France de « Mille-Clubs de jeunes ». Trois plans-types ont alors été déployés sur l'ensemble du territoire national, selon des processus de préfabrication légère. Au total, près de 2 500 de ces Mille-Clubs ont été construits en France entre 1967 et 1982.

Devenu aujourd'hui vétuste, ce bâtiment de plus de 60 ans, localisé dans un secteur sensible aux inondations, ne répond désormais plus ni aux normes d'accessibilité, ni à la performance énergétique.

La Municipalité a alors fait le choix de proposer la reconstruction d'un bâtiment neuf, tout en conservant la signature architecturale initiale de ce patrimoine du XX<sup>ème</sup> siècle et en l'inscrivant dans les enjeux du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Les travaux ont débuté dès février avec les actions préparatoires, comme par exemple la reprise des branchements et des réseaux secs. A partir du mois d'avril, place au début du chantier avec la démolition du bâtiment afin de minimiser l'impact auprès du club durant la saison. Rendez-vous est donné au dernier trimestre 2025 pour la livraison du bâtiment.

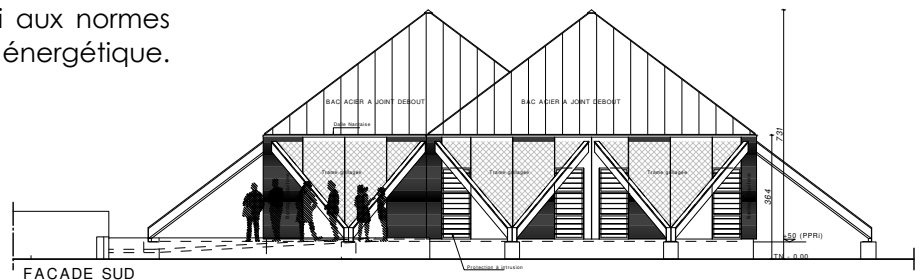
### 3 objectifs :

- 1) Remettre aux normes d'accessibilité et énergétiques le bâtiment.
- 2) Conserver cet élément patrimonial d'Aureilhan.
- 3) Construire un bâtiment communal répondant aux besoins actuels de l'ASCA Rugby (bureau, salle de réunion et de convivialité, cuisine, etc.)

**Coût des travaux : 605 400 € TTC**

### Calendrier :

- **Février / mars 2025 :**  
Lancement des travaux préparatoires
- **Avril à octobre 2025 :**  
Début du chantier
- **Octobre 2025 :**  
Fin des travaux



© Esquisse du futur bâtiment conservant l'esprit Mille-Clubs.  
Architecte Clément BOUTET



### Le mot d'Anna MÉCA, Maire-Adjointe déléguée à la Vie Associative :

Le Mille-Clubs, c'est un patrimoine architectural et un lieu de vie. Fidèle à son projet d'accompagner le tissu associatif, la Municipalité a fait le choix fort de permettre à ce bâtiment communal de disposer d'un environnement modernisé, tout en reconstruisant la ville sur la ville et en conservant son héritage. Un investissement dans le respect du passé, pour aujourd'hui et pour demain, qui puisse donner une attractivité renouvelée à l'ASCA Rugby.

# Convention triennale avec la Maison d'Aureilhan et Convention Territoriale animer le quotidien

## Signature de la Convention avec la MJC

**Vendredi 20 décembre 2024, Emmanuel ALONSO, Maire d'Aureilhan, et Christian ZYTYNSKI, Maire-Adjoint délégué aux Politiques Contractuelles, ont renouvelé la signature de la convention pluriannuelle 2025-2027 d'objectifs et de moyens avec la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) d'Aureilhan et la Fédération Régionale des MJC d'Occitanie.**

La MJC d'Aureilhan agit pour toutes les tranches d'âge, de l'enfance jusqu'aux seniors, et ce tout au long de l'année. A travers un éventail d'activités extrêmement large, elle favorise l'éducation populaire par le biais de l'apprentissage et de la formation citoyenne, de l'accueil éducatif et du maintien du lien entre les habitants, et encourage la participation des habitants au développement d'Aureilhan. Cette convention permet d'ancrer les objectifs fixés par la Municipalité à la MJC, et a été adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal le 16 décembre dernier. Il s'agit de la seconde convention de ce type, après celle ayant couvert les années 2022-2024. Elle vient marquer l'investissement financier de la Ville, qui consacrera à ces missions 658 470 € sur trois ans, de 2025 à 2027. Entre 2022 et 2027, 1,35M€ auront été mobilisés par la Ville, en direction de l'éducation populaire et du plus grand nombre.



### Le saviez-vous ?

La MJC d'Aureilhan est bâtie autour d'une équipe structurée, composée d'une vingtaine de salariés et autant d'intervenants extérieurs. Elle propose tout au long de l'année une offre d'activités attractives, favorisant l'autonomie et l'épanouissement des personnes, en particulier des jeunes, et garantit ainsi à tous les publics, sans distinction, l'accès aux pratiques socioculturelles, individuelles et collectives.

Retrouvez-toutes les actions de la MJC sur la page Facebook MJC Aureilhan et sur le site [www.mjcaureilhan.com](http://www.mjcaureilhan.com)



**Le mot de Christian ZYTYNSKI, Maire-Adjoint délégué aux Politiques Contractuelles :**

La MJC est un acteur de proximité, reconnu. C'est un partenaire privilégié du quotidien, qui agit à la fois auprès des enfants, des jeunes, des adultes et des seniors. N'hésitez pas à pousser les portes de la Maison Associative pour venir découvrir cette belle structure, ses animateurs et bénévoles dynamiques.

Signature de la Convention le 20 décembre 2024 en Mairie. De gauche à droite : Laurie LAPORTE, Présidente de la MJC d'Aureilhan, Emmanuel ALONSO, Maire, Christian ZYTYNSKI, Maire-Adjoint délégué aux Politiques Contractuelles, et Sylvie BARBERAN, Présidente de la Fédération Régionale des MJC (FRMJC) d'Occitanie.



© Photographie : JBD

# des Jeunes et de la Culture (MJC) Globale (CTG) : deux partenariats pour et préparer demain

## Convention Territoriale Globale (CTG) : signature de la Convention de financement

**La Convention de financement de la Chargée de Coopération, recrutée dans le cadre de la CTG, a été officiellement signée le jeudi 23 janvier 2025 par la Ville d'Aureilhan, la Ville de Chis et la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Pyrénées (CAF). Présentation de ce nouveau dispositif, devant permettre de mieux répondre aux besoins des habitants.**

La CTG est un partenariat visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services définis d'après un diagnostic des besoins réalisé conjointement avec la CAF. Elle couvre tout à la fois la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, le logement, la prise en compte du handicap, etc. Autant de domaines d'actions du quotidien, qui répondent à des besoins concrets des habitants avec l'objectif d'assurer un accès à tous à des services complets, innovants et de qualité.

Afin de coordonner l'animation de cette CTG, les communes d'Aureilhan et de Chis ont souhaité s'engager ensemble afin de déployer un poste de Chargé(e) de Coopération, nécessaire à l'animation et la gestion des actions initiées. Dans cette perspective, une Chargée de Coopération a été recrutée et a débuté son action le 7 janvier 2025. Basée à la Mairie d'Aureilhan, elle devra dans un premier temps mettre en place un diagnostic partagé du territoire des communes d'Aureilhan et de Chis, en coopération avec les différents partenaires institutionnels et associatifs. Cela permettra de définir un plan d'actions centré sur les besoins identifiés des habitants. Ces initiatives intéressent le plus grand nombre : logement, petite enfance, déplacements, isolement...



Signature de la Convention le 23 janvier 2025 en Mairie. De gauche à droite : Bernard LACOSTE, Maire de Chis, Emmanuel ALONSO, Maire d'Aureilhan, Christian GELIS, Président de la CAF 65 et Bertrand PERRIOT-BOCQUEL, Directeur de la CAF 65.



### Le mot d'Emmanuel ALONSO, Maire :

La CTG est un outil intercommunal précieux, afin de mieux déployer nos actions répondant à des besoins dans le concret du quotidien et avec le souci de l'intérêt général. C'est une question de pertinence de nos actions, dans une vision collective impliquant l'ensemble des partenaires, et un outil devant permettre de traduire les ambitions et priorités définies dans notre projet politique.



### Le saviez-vous ?

Le poste de Chargée de Coopération bénéficie d'un subventionnement de la part de la CAF 65 à hauteur de 50%, soit 24 000 €. L'autre moitié est pris en charge par les Villes d'Aureilhan et de Chis, au prorata de leur nombre d'habitants. Soit un investissement annuel pour Aureilhan de 23 078,40 €, et de 921,60 € pour Chis.



**Le Centre de Santé  
d'Aureilhan,  
ce sont :**



## DES MOYENS MATÉRIELS

245

M<sup>2</sup> DE SURFACE

5

CABINETS

1

SALLE D'ATTENTE  
SECRETARIAT  
SALLE DE RÉUNION  
BUREAU DE DIRECTION



## DES MOYENS HUMAINS

1

DIRECTRICE

5

JEUNES MÉDECINS GÉNÉRALISTES,  
AVEC UNE MOYENNE  
D'ÂGE DE 38 ANS

3

SECRETAIRES

## AU TOTAL

53

HEURES D'OUVERTURE  
HEBDOMADAIRES

Près de 4500

PATIENTS PRIS EN CHARGE, DONT LES  
2/3 HABITENT AUREILHAN

Plus de 400

PATIENTS SUR LISTE D'ATTENTE

16 000

CONSULTATIONS RÉALISÉES CHAQUE  
ANNÉE, SOIT PRÈS DE  
80 000 DEPUIS SON OUVERTURE

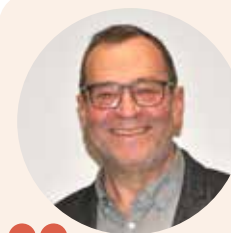
# Centre de Santé :

**Le 16 janvier 2020, le Centre de Santé d'Aureilhan, premier du genre à voir le jour dans les Hautes-Pyrénées, ouvrait ses portes avec deux médecins vacataires. Retour sur cet équipement public essentiel dans le paysage local à l'occasion de ses cinq ans d'ouverture.**



D'après la création du Centre de Santé, un constat alarmant effectué en 2017 : avec les départs à la retraite des médecins libéraux, si rien n'avait été fait, un seul médecin aurait exercé à Aureilhan à partir de 2021. Une situation impensable, puisque près de 90% des aureilhanaises et des aureilhanais n'auraient alors plus eu la possibilité de disposer d'un médecin traitant à Aureilhan. Fidèle à sa volonté de maintenir et développer des services publics essentiels de proximité et de qualité, la Ville décidait alors de salarier des médecins généralistes. Lancés en février 2019, les travaux du Centre de Santé allaient s'achever moins d'un an plus tard, et s'accompagner de l'aménagement du square Pierre-Henri LACAZE. Soutenu par l'Etat, le Département, la Région et la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, cet investissement de 545 000 € HT avait alors nécessité un autofinancement de la Ville de 163 500 €, soit 30% du montant total. Cinq ans après son ouverture, son succès ne se dément pas, puisque ce sont près

de 4 500 patients qui sont pris en charge, grâce à 53 heures d'ouverture hebdomadaire.



**Le mot de  
Christian  
ZYTYSKI,  
Maire-Adjoint  
Délégué à la  
Santé :**

Le Centre de Santé est le fruit d'un engagement politique fort porté par la Municipalité, afin de permettre l'accès au plus grand nombre à un médecin traitant. Ce choix n'est pas anodin en termes budgétaire, puisque l'ensemble de l'équipe est salarié par la Ville. Grâce à l'investissement de la Municipalité, du personnel du Centre de Santé et de ses partenaires, tous les moyens sont mis en œuvre afin que cette structure soit à l'équilibre budgétaire. Si cette démarche permet aujourd'hui à près de 4 500 patients de disposer d'un médecin traitant, malgré ce succès, 8% des habitants d'Aureilhan restent sans médecin traitant. La Ville et les équipes du Centre de Santé travaillent chaque jour afin que ce nombre diminue.

# 5 ans déjà !

## Bientôt un sixième médecin pour accueillir plus de patients

**A**fin de pouvoir accueillir davantage de patients et ainsi répondre aux nombreuses demandes des habitants, le Centre de Santé verra prochainement l'arrivée d'un sixième médecin. Ce choix fort, validé par le Conseil Municipal à l'occasion de sa séance du 10 mars dernier, témoigne à la fois de l'attractivité de cette structure municipale, mais aussi de sa bonne gestion finan-

cière. Le résultat du sérieux et du professionnalisme de l'ensemble de l'équipe du Centre de Santé, qui met tout en œuvre au quotidien pour répondre aux multiples demandes et y apporter des réponses de qualité et de proximité.

**Vous n'avez plus de médecin généraliste, et vous souhaitez pouvoir bénéficier des services du Centre de Santé ?**

Une liste d'attente est mise en place. Pour vous y inscrire, contactez le Centre de Santé :

- Par téléphone, auprès du standard au 05 62 44 20 00
- En vous rendant directement sur place, place François Mitterrand, pendant les horaires d'ouverture :
  - du lundi au vendredi : 8h30-13h et 14h-19h30
  - le samedi matin : 9h-12h

## Le Square embelli

Au cours des mois de février et mars 2025, les Services Techniques ont œuvré à l'embellissement des espaces verts situés aux abords de la Mairie, dont celui devant le Centre de Santé. Les plantations sélectionnées sont variées : agapanthes, sauges, noisetiers, romarin et autres essences. Elles apportent un nouveau visage au Square Pierre-Henri Lacaze, qui continuera d'évoluer au fil des saisons, tout en participant au maintien de la biodiversité.



**Le saviez-vous ?** D'autres espaces de végétalisation, comme celui également mis en place sur la façade Sud de la Mairie, seront prochainement créés à travers la ville. Retrouvez dès à présent les esquisses de ces projets sur les panneaux d'affichage extérieurs de la Mairie, rue Jules Ferry.



## Le rendez-vous à ne pas manquer

**Les 4 et 5 juin, le Centre de Santé vous proposera deux journées dédiées à la prévention**

Les 4 et 5 juin, le Centre de Santé sera mobilisé en faveur de la prévention. L'occasion de revenir sur l'historique de cette structure innovante, et de mettre l'accent sur différentes thématiques de santé publique comme les cancers, l'alimentation, les maladies cardio-vasculaires ou bien encore l'autonomie des personnes âgées. Le détail de ces deux journées spéciales sera prochainement communiqué sur le site Internet de la Ville et dans la presse.

## Education



### Inscriptions scolaires

**Les inscriptions scolaires pour l'année 2025/2026 sont encore possibles.**

**Sont concernés :**

- Les nouveaux arrivants ou les enfants qui s'inscrivent pour la première fois à l'école : les inscriptions sont ouvertes depuis le 3 mars pour les enfants nés jusqu'en 2022.
- Les élèves qui passent en Cours Préparatoire à Aureilhan et qui sont déjà scolarisés sur la Commune : distribution des dossiers d'inscription par les Directeurs d'école au cours du mois d'avril 2025.

**Dossier à déposer en Mairie dans les meilleurs délais.**



### Inscriptions périscolaires

**A partir du mois d'avril 2025, vous pourrez également inscrire, si vous le souhaitez, votre enfant aux services périscolaires pour l'année scolaire 2025/2026.**

Il pourra ainsi se rendre :

- au Restaurant Scolaire ;
  - à la Garderie pour les élèves des écoles maternelles ;
  - à l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) pour les élèves des écoles élémentaires.
- Pour les enfants déjà scolarisés à Aureilhan, les dossiers seront distribués dans les cartables au début du mois d'avril.

**Date de remise des dossiers en Mairie : au plus tard le 23 mai 2025.**

### Rappel

#### RESTAURANT SCOLAIRE

**Réservation et annulation obligatoires, à défaut facturation au tarif en vigueur**



**MON ENFANT  
MANGE AU  
RESTAURANT  
SCOLAIRE,  
JE RÉSERVE  
ET J'ANNULE  
SES REPAS**



#### Comment ?

**SUR LE PORTAIL CITOYEN  
(ESPACE FAMILLE)**

**Jusqu'au lundi avant 12h00 pour la semaine suivante dans la limite de 350 places**

Réservation pour la semaine de la rentrée de septembre 2025 : à compter du 12 août et jusqu'au 25 août à 12h00.



### Portes ouvertes dans les écoles et au Restaurant Scolaire Mardi 29 avril 2025

à 17h30 dans les écoles  
à 18h30 au Restaurant Scolaire

### Une question ? Besoin d'un renseignement ?

Vous pouvez contacter le Service Affaires Scolaires et Périscolaires :

- par email : [scolaire.periscolaire@ville-aureilhan.fr](mailto:scolaire.periscolaire@ville-aureilhan.fr)
- par téléphone : 05 62 38 91 51



## Registre des personnes vulnérables

# Fortes chaleurs : le Centre Communal d'Action Sociale vous accompagne

**Des étés avec des températures de plus en plus élevées, et d'autant plus pour nos aînés : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se tient à la disposition des plus isolés pour les accompagner et anticiper leurs besoins. Il propose entre autres aux personnes en perte d'autonomie une inscription sur le registre des personnes vulnérables et la mise en place d'un service de téléassistance.**

### Pour qui ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans, résidant à leur domicile, seules ou en couple.
- Les personnes de plus de 60 ans inaptes au travail.
- Les personnes adultes handicapées.

### Pour quoi ?

En cas de risque exceptionnel, les personnes inscrites sur ce registre seront contactées par les membres du CCAS de la Mairie pour prendre de leurs nouvelles et connaître leurs besoins. Des solutions adaptées leur seront éventuellement proposées en fonction des situations.

### Comment s'inscrire ?

Toute personne se sentant en situation de fragilité et d'isolement peut demander son inscription au registre des personnes vulnérables.

Un représentant légal ou un tiers témoin peut également s'en charger avec l'accord de la personne concernée.

### Quels sont les droits de la personne ?

Elle peut accéder à tout moment à son dossier ou l'annuler et doit informer de tout changement de situation.

Les informations communiquées restent confidentielles.



Le mot d'Isabelle  
**CHÉDEVILLE,**  
Maire-Adjointe  
en charge de  
la Solidarité :



Le registre des personnes vulnérables est un outil précieux, permettant aux agents du Centre Communal d'Action Sociale de contacter les personnes qui en ressentent le besoin lors d'événements exceptionnels. N'hésitez pas à vous y inscrire et ainsi anticiper d'éventuels besoins : ce registre est fait pour vous.



## Les 8 gestes à adopter en cas de fortes chaleurs

- 1- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif.
- 2- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour.
- 3- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h-21h en cas de canicule).
- 4- Préférez les activités sans efforts aux heures les plus chaudes.
- 5- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- 6- Si votre logement ne peut pas rester frais, passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, salle en Mairie, supermarché, musée, salle rafraîchie...).
- 7- Ne buvez pas d'alcool.
- 8- Mangez en quantité suffisante des plats légers et riches en eau (fruits et légumes).

## Une question ? Un renseignement ?

2 possibilités :

Contactez le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).  
Tél : 05 62 38 91 50.

Prendre rendez-vous avec Madame Isabelle Chédeville, Maire-Adjointe en charge de la Solidarité, durant ses permanences le lundi de 16h00 à 17h30.  
Tél : 05 62 38 91 50.

Accéder au formulaire d'inscription sur le registre des personnes vulnérables



Retrouvez-le également à l'Accueil de la Mairie et sur le site Internet de la Mairie (rubrique Seniors)

# INCIVILITÉS DE STATIONNEMENT : bien se garer, un enjeu de sécurité !

**Pour le bien-vivre ensemble, chacun doit faire preuve de civisme et de tolérance. En matière de stationnement, des règles précises s'appliquent sur l'ensemble du territoire communal. Quelques rappels de la réglementation et des usages.**

**Bien stationner, c'est permettre à chacun de mieux circuler !**

Sauf exception clairement mentionnée, à Aureilhan la règle est le stationnement alterné par quinzaine : cela signifie que du 1<sup>er</sup> au 15<sup>ème</sup> jour du mois, vous devez

stationner du côté des numéros impairs de la rue, et du côté des numéros pairs du 16<sup>ème</sup> au dernier jour du mois. Le montant de la contravention varie : de 35€ pour un stationnement gênant ou abusif (de plus de 7 jours), à 135€ pour un stationnement sur trottoir ou dangereux (+3 points). Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) prévoit que chaque logement doit disposer à minima d'une place de stationnement. Ainsi, le domaine public n'a pas vocation à absorber tout le stationnement : les riverains sont invités à se stationner sur leur terrain privé. L'enjeu demeure de désengorger au maximum les rues afin de faciliter la circulation des véhicules, tout en sécurisant la circulation des piétons sur les trottoirs.

**Prévention et expérimentations en cours**

Quatre rues ont été identifiées par la Municipalité afin d'envisager de nouveaux dispositifs pour le stationnement : avenue des Castors, rue et impasse Lamar-tine, rue de l'Eglantine et la rue du 11 Novembre. L'objectif est de pouvoir mieux coordonner les besoins des riverains et la nécessité de permettre aux différents usagers de circuler en toute sécurité. Parallèlement au lancement de ces réflexions afin d'améliorer la fluidité du stationnement, une campagne de prévention est actuellement en cours sur l'ensemble de la Commune. Profitez de cette phase de sensibilisation, si nécessaire, pour (re)prendre de bonnes habitudes.

**BIEN SE GARER, UN ENJEU DE SÉCURITÉ !**

Le trottoir est destiné aux piétons uniquement.

**LE MONTANT DE L'INFRACTION VARIE POUR UN STATIONNEMENT GÉNANT OU ABUSIF (DE PLUS DE 7 JOURS) OU POUR UN STATIONNEMENT SUR TROTTOIR OU DANGEREUX 35 à 135€**

Le bon geste : du 1<sup>er</sup> au 15<sup>ème</sup> jour du mois, vous devez stationner du côté des numéros impairs de la rue, et du 16<sup>ème</sup> au dernier jour du mois, du côté des numéros pairs.  
Par respect pour les promeneurs, merci de ne pas stationner sur les trottoirs ou espaces dangereux.

Ville d'**AUREILHAN**  
Hautes-Pyrénées



**Le mot de Frédérique BELLARDI, Maire-Adjointe déléguée à la Sécurité routière et à la Salubrité :**



En matière de stationnement, il faut distinguer les habitudes prises localement et la réglementation en vigueur à l'échelle de la Ville. Cette réglementation est un enjeu de sécurité pour le plus grand nombre : bien se stationner, c'est avant tout permettre aux piétons de se déplacer, et aux différents Services comme les Pompiers, la Police, les cars de ramassage scolaire ou les bennes à ordures ménagères, de pouvoir remplir leurs missions. Soucieuse d'améliorer les dispositifs en place, la Ville lance actuellement plusieurs réflexions, couplées à une phase de prévention visant à rappeler les règles élémentaires en matière de stationnement. Les respecter, c'est veiller à la sécurité du plus grand nombre... et éviter toute infraction.



## Service Urbanisme : un maillon essentiel de la vie municipale

**Le Service Urbanisme fait appel à des compétences variées : aménagement du territoire, constructions ou bien encore réorganisation des espaces. Qu'il s'agisse de la construction de logements, la pose de panneaux photovoltaïques ou la modification d'un portail, votre demande passera forcément par ce Service.**

Si la planification de l'espace demeure de la compétence de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, le Service Urbanisme de la Mairie conseille et autorise la réalisation de projets en application du règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le cadre des diverses demandes qui lui sont formulées. Venant en complément de son rôle de contrôle de la conformité des travaux, sa mission de conseil permet d'accompagner au mieux les différentes demandes, en fonction des autorisations délivrées. L'instruction étant confiée à la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.



**Le mot de**  
**Philippe ZANCHETTA,**  
**Maire-Adjoint**  
**au Personnel**  
**Communal :**

Les agents du Service Urbanisme sont à vos côtés pour vous accompagner dans vos différentes démarches, afin qu'elles puissent être réalisées conformément à la réglementation en vigueur. Alors que ces formalités peuvent paraître complexes, n'hésitez pas à les solliciter et ainsi bénéficier de leurs précieux conseils.



Les agents habilités vous accueillent pour vos demandes d'urbanisme sur la Commune.

**Différentes missions lui sont ainsi confiées, afin que la réglementation soit respectée, dans un souci d'intérêt général et en veillant à ne pas créer de cas particuliers :**

- Le traitement des demandes des notaires, formalités préalables nécessaires à toute vente de biens immobiliers.
- La gestion des recours engagés contre les décisions d'autorisation ou de refus du droit des sols.
- Le contrôle des travaux en cours sur la commune, avec possibilité d'engagement de procédures pénales pour les contrevenants.
- La gestion des biens : achats, ventes et régularisations foncières.
- La gestion des assurances.

L'objectif est simple : aboutir à un développement cohérent et responsable du territoire en assurant un équilibre entre l'existant et les projets à venir, la préservation de l'espace et le développement. Tout l'enjeu demeure de satisfaire les différents besoins de ceux qui vivent, travaillent, se déplacent ou fréquentent la commune, sans préjudice pour les générations futures.

**Vous avez besoin d'un renseignement ?**

Vous souhaitez faire des travaux ou vous avez un projet d'aménagement, de construction, de démolition, etc. ? Particuliers ou professionnels, vous voulez déposer un certificat d'urbanisme, un permis de construire, d'aménager, de démolir ou une déclaration préalable de travaux ? Rien de plus simple, les demandes d'urbanisme peuvent être déposées :

- En format dématérialisé, depuis la plateforme : <https://sve-catlp.sirap.fr/#/065047>
- En format papier, en Mairie.

Les usagers sont reçus sur rendez-vous. Pour cela, il suffit de contacter l'Accueil de la Mairie au 05 62 38 91 50.

 **Le saviez-vous ?**

En 2024, le Service Urbanisme d'Aureilhan c'était :

- **194** déclarations préalables de travaux ;
- **28** permis de construire ;
- **153** certificats d'urbanisme ;
- **104** déclarations d'intention d'aliéner.

# VIE ASSOCIATIVE AUREILHANAISE

## Rencontre avec Alaric Loisirs

### Une association pour rester actif en toute convivialité

➤ Danse en ligne à la  
Maison du Temps Libre.

Depuis plus de 30 ans, Alaric Loisirs se charge de développer les liens sociaux des jeunes retraités et des adultes en quête de convivialité. Au fil des années, l'association a cherché à enrichir son panel d'activités, et notamment l'axe sportif depuis les années 2000. Sont proposés aujourd'hui : la randonnée pédestre, le jardinage, la cuisine, les jeux de société, les travaux d'aiguille (couture, broderie, tricot), la sophrologie (méthode caycédiennne), la danse en ligne, l'informatique, ou bien encore la gymnastique énergétique globale pour une réconciliation du corps et de l'esprit et en préventif pour sa santé et son bien-être.

Vivez une retraite active entre partage et plaisir grâce aux activités proposées par Bernard Cazaux, Président depuis plus d'un an après 15 ans en tant que trésorier, et le bureau associatif. Si vous êtes encore actif, venez profiter des activités si vous avez du temps libre, ou bien venez animer un petit groupe de randonnée ou un atelier.

### Lieux des animations

L'association vous accueille dans différentes salles communales aureilhanaises mises à disposition par la Ville, ou bien au sein de la Cité des Courréous grâce au soutien de Promologis. Côté randonnée, des sentiers variés sont proposés selon deux niveaux, ainsi qu'un séjour sur 2 ou 3 jours chaque année.

La gymnastique énergétique peut se dérouler en extérieur aux beaux jours.

### Vous êtes encore actif ?

Venez profiter des cours du soir, comme le jardinage, la sophrologie ou encore la gym énergétique.

Randonnée pédestre dans les Pyrénées.



### Pour aller plus loin

- Venez faire un cours d'essai gratuit
- Retrouvez l'association pour le Troc des plantes en avril, à la prochaine Rencontre avec les associations aureilhanaises à la rentrée, et lors du Téléthon en décembre 2025.

**A noter :** l'été, l'atelier de jeux de société est maintenu au local des Courréous.



Séance de travaux d'aiguille au local des Courréous.



**Le saviez-vous ?** La gymnastique énergétique globale est une pratique d'origine chinoise, mêlant des mouvements lents et fluides, combinés à une respiration profonde.

Portrait chinois



**Bernard Cazaux,**  
Président de  
l'association

« Alaric Loisirs vous propose des activités de loisirs tous les jours de la semaine ».

Si Alaric Loisirs était :

- **Un moyen de transport :** le co-voiturage que nous privilégions pour nos sorties en randonnée.
- **Un état d'esprit :** nous favorisons les interconnexions et l'entraide entre associations.
- **Chiffrée :** 135 adhérents, dont 12 bénévoles animateurs et 3 formateurs professionnels.

**Vous avez des questions, vous souhaitez adhérer, animer des petits groupes, ou participer au développement d'une nouvelle activité au sein du club :**

[www.alaric-loisirs.fr](http://www.alaric-loisirs.fr)

Bernard Cazaux (Président) :

- 05 62 37 63 34 - 06 07 91 85 78
- [contact@alaric-loisirs.fr](mailto:contact@alaric-loisirs.fr)

**Tarifs :**

25€ l'année. Compter un supplément tarif de groupe pour l'informatique, la gym énergétique et la sophrologie, qui sont dispensées par des professionnels.

Les personnes inscrites à l'activité randonnée pédestre doivent souscrire une assurance auprès de la Fédération Française de Randonnée (FFRP).

**Adresse :**

Alaric Loisirs  
16 Cité des Courréous  
65 800 Aureilhan

# Aureilhan : un avion se crashe !

**13 mars 1945. Il est quatorze heures bien passées, tout est paisible et tout le monde est tranquille dans la rue Ampère. On vient de sortir de table et on flâne, ou on flemme comme on veut.**

**Brusquement, un bruit bizarre dans l'air, comme un bourdonnement hoquetéux**

Le bruit se rapproche, s'intensifie de plus en plus. On lève un peu la tête, mais sans plus. Et d'un coup, un grand fracas. Un arbre décapité, une clôture de maison enfoncée, arrachée. Des éclats et des débris partout. Une odeur d'essence, de métal chaud et de végétaux broyés. L'herbe du milieu de la voie s'arase comme si un barbier géant avait brusquement fait tourner son rasoir...



**Un avion est posé de travers au beau milieu de la rue**  
Oui, un avion.

Personne n'en croit ses yeux. Une aile cassée pend à gauche, l'autre est encastrée dans la clôture d'un jardin. L'avion vient de se crasher. En plein milieu du village.

La Seconde Guerre mondiale est à peine finie, les souvenirs sont proches, si proches. Les bruits sont encore terrifiants, les raids aériens, même rares en Bigorre, sont encore dans toutes les mémoires. Pourtant, ce petit avion qui vient de s'écraser un peu lamentablement n'a pas grand-chose de terrifiant...

Très vite, on sort, on vient voir et finalement, on rigole franchement. On prend la pose pour la photo près du « trophée », on s'enlace devant la carcasse bien inoffensive du petit avion amoché cloué au sol.

**La police arrive et fait son rapport**

« Un avion école Mauboussin de la base de Laloubère à l'école de pilotage de Châteauroux, a fait un atterrissage forcé dans une rue à proximité de la route de Rabastens à Aureilhan. Le pilote et le mécanicien sont indemnes. Aucun accident de personne ni dégâts matériels en dehors de l'avion. »  
Le rapport est succinct, c'est le moins qu'on puisse dire. Il ne dit rien sur cet avion.

Le petit coucou est un Mauboussin Corsaire type 129. Il appartient au groupe Marcel Doret, du nom d'un champion de voltige de la Première Guerre mondiale. Ce groupe Doret est une unité FFI équipée d'avions Dewoitine D.520, abandonnés par les Allemands en pleine retraite. Avions rendus bons pour le service et entreposés à Toulouse pour une quarantaine d'entre eux. La plupart servait pour des vols d'entraînement ou de liaison, après avoir servi en 1944 pour neutraliser quelques positions sur la côte atlantique, dont Royan et la Pointe de Grave.

Notre coucou Doret avait des intentions bien plus pacifiques : il venait de décoller de Laloubère pour rejoindre l'école de pilotage de Châteauroux, comme le mentionne le rapport de police. Rien de belliqueux là-dedans. Et personne non plus n'a « descendu » ce petit avion. Il est sans doute et selon toute vraisemblance « simplement » tombé en panne moteur et son pilote l'a posé au mieux, avec succès finalement, en plein milieu de la rue Ampère. C'était il y a 80 ans.

## Appel à témoins

Si vous avez des photos, des documents, des témoignages, directs ou indirects, de cet événement, vous pouvez les adresser à l'APA. Malgré des recherches approfondies, les informations à ce sujet sont encore parcellaires et pourraient être complétées.

Vous pouvez contacter l'APA :

Hélène DUBARRY, Présidente : 06 22 80 57 73

Merci



*Page rédigée et illustrée par l'Association  
« Les Amis du Patrimoine d'Aureilhan ».*

### LA MAJORITÉ Aureilhan, Unis dans l'Action

Si l'Etat s'est enfin doté d'un budget, il est clair que le monde d'après se dessine déjà. Alors que les pires craintes étaient évoquées pour ce budget 2025, fort heureusement de nombreuses mesures injustes ont été abandonnées : ainsi, il n'y aura pas d'augmentation des taxes sur l'électricité, pas de suppression de 4 000 postes dans l'Éducation Nationale, pas de gel des pensions de 14 millions de retraités en 2025, ni de déremboursement des consultations chez le médecin. Mais il n'en demeure pas moins que certaines dispositions conservées, qu'il s'agisse par exemple du débat sur la dette ou la Défense, ont de quoi nous inviter à la prudence et à la vigilance. Cette inquiétude issue d'un contexte national et international incertain nous conduit à appréhender les enjeux à venir avec lucidité et sagesse. Chacune et chacun d'entre nous pouvons, au quotidien, profiter de nos libertés, dont celle de pouvoir aller et venir librement et de s'exprimer. Ces libertés, pourtant fondamentales, nous semblaient acquises. L'actualité nous a brutalement rappelé à quel point ces conquêtes obtenues de haute lutte peuvent être menacées, tout en soulignant une fois de plus la nécessité d'agir en responsabilité pour améliorer le quotidien et préparer l'avenir. Davantage qu'un cri d'alarme pour la défense de nos

valeurs républicaines essentielles de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, nous appelons chacun à se recentrer sur nos fondamentaux, définir nos priorités et agir afin de faire société. Chacun doit faire son chemin vers et pour le collectif, afin de faire société.

Ces priorités, la Municipalité continue de son côté d'en dessiner les contours à travers le budget 2025. Qu'il s'agisse de la reconstruction du local Mille-Clubs, du soutien aux acteurs associatifs, de l'amélioration des conditions d'accueil et d'enseignement des enfants dans nos écoles, de la voirie ou bien encore de la sécurité, aucun doute : 2025 verra une fois encore la réalisation de nombreux projets d'investissement. Des réalisations aux côtés desquelles viennent s'ajouter des choix forts, comme par exemple le recrutement par la Ville d'un sixième médecin et d'un vacataire au Centre de Santé, afin de permettre l'accès au plus grand nombre à cet équipement de qualité.

Dans cette fresque collective aux multiples nuances, nos choix politiques sont clairs : agir en faveur du renforcement des services publics, du cadre de vie et de l'attractivité d'Aureilhan, dans un contexte financier difficile où l'argent public se fait de plus en plus rare, et les demandes des habitants de plus en plus nombreuses. Ces attentes, nous les en-

tendons. Ces besoins, nous les priorisons en fonction de nos capacités d'actions. Nous agissons au mieux au quotidien, dans le respect de nos engagements politiques, financiers et contractuels, et de manière collective avec l'ensemble de nos partenaires. Nous défendons chaque jour une vision collective où l'écoute, la pédagogie et la transparence demeurent des piliers de notre action, convaincus que la somme des intérêts particuliers ne saurait définir l'intérêt général.

Grâce à cet engagement, nombre de projets ont déjà vu le jour, et beaucoup reste encore à faire. Ensemble, nous nous attacherons au cours de la dernière année de ce mandat 2020-2026 à continuer de tout mettre en œuvre pour répondre au mieux aux besoins. Loin de s'essouffler, notre détermination se renforce au regard de l'urgence sociale, environnementale et économique actuelle. Agissons pour notre quotidien, et préparons l'avenir de nos enfants.

**Christian ZYTYNSKI, Parti Socialiste,  
Daniel LARRÉGOLA, Parti Communiste.**

### L'OPPOSITION Aureilhan Alternance

Enfin une bonne nouvelle pour notre commune. Le dossier de la rocade NORD est ressorti. Une étude a été présentée au public indiquant le tracé ainsi que le calendrier des travaux. Espérons que cette déviation, appelée de nos vœux depuis longtemps, ne retombe dans l'oubli comme il y a vingt ans ou que le site de reproduction de la grenouille bigourdane ne vienne bloquer le chantier. Il faudra être vigilants pour que les poids-lourds

l'empruntent réellement, notamment ceux venant d'Auch et allant vers Toulouse.

Pour les mauvaises nouvelles, toujours des incivilités à Aureilhan.

La rue de l'Industrie est le théâtre de dépôts sauvages (pneumatiques) ou de vidanges d'hydrocarbures. La rue J. Guesde a vu les personnages signalant le passage protégé de l'école M. Pagnol et installés aux frais du contribuable arrachés à mi-hauteur.

Faut-il envisager des caméras de vidéo-protection ? Sans doute si cela permet d'en sanctionner les auteurs. Nous restons à votre disposition et à votre écoute.

**André BOYRIE,  
Myriam LAGARDE,  
Jean CORNET.**

**LE CONTOURNEMENT  
NORD AVANCE**

**Prise de compétence  
par l'Agglomération  
Tarbes-Lourdes-Pyrénées**

En novembre 2024, la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées adoptait à l'unanimité la prise de compétence « cofinancement avec le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées du contournement Nord » de l'agglomération tarbaise. Ce fut ensuite à la Ville de valider cette prise de compétence lors du Conseil Municipal du 10 janvier dernier, là aussi à l'unanimité. Porté par le Département, ce projet routier est devenu une nécessité tant pour l'amélioration des conditions de circulation des usagers de la RN21, que pour la sécurité des riverains de cet axe emprunté chaque jour par plus de 11 000 véhicules. En reliant le contournement Nord-Ouest de Tarbes depuis la route de Bours jusqu'au centre commercial d'Orleix, ce contournement contribuera à la poursuite d'un schéma structurant des déplacements routiers à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération. La phase de concertation préalable s'est tenue du 20 janvier au 23 février 2025, avec une réunion publique organisée à l'ECLA le 28 janvier.

**HABITAT**

**44 nouveaux logements sur  
Aureilhan avec Promologis**



44 nouveaux logements et 3 lots à bâtir seront disponibles à l'automne 2026, avenue du Pic du Midi, entre la rue de la Moisson et le chemin du Montagna. Construits par Promologis, bailleur social présent depuis les années 1970 sur le territoire communal, ces logements seront principalement de type T3 et viendront conforter l'offre disponible sur Aureilhan. Les loyers se situeront entre 500 € et 650 €. Dans le cadre de ce projet s'intégrant dans la continuité du maillage du lotissement déjà existant, 61 arbres seront plantés, dont 32 au sein des jardins privatifs, et 94 places de stationnement seront mises à disposition. Début des travaux en juin 2025, pour une livraison des logements en fin d'année 2026. Vous souhaitez faire une demande de logement social ? Vous pouvez réaliser cette démarche en ligne ([www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)), ou au format papier en vous rendant à l'agence Promologis de Tarbes, située 9 rue de Belfort.

**ENVIRONNEMENT**

**Lutte contre le frelon  
asiatique**



Depuis plusieurs années, la Commune d'Aureilhan informe et participe à la lutte contre le frelon asiatique, espèce invasive sans prédateur. Il s'attaque principalement aux insectes pollinisateurs (abeilles domestiques et sauvages) mais il arrive aussi qu'il s'en prenne aux êtres humains. Au printemps, des fondatrices (frelons reproducteurs) qui ont passé l'hiver à l'abri (sous un caillou, un morceau de bois...) colonisent principalement dans les arbres. Il est très important d'agir : un nid non détruit donne quatre nids l'année suivante, soit 8 000 frelons. C'est à la sortie de l'hiver qu'il faut piéger la reine frelon asiatique.

**Prêt de pièges**

Durant la campagne de piégeage 2025, des pièges peuvent être prêtés par la Commune (dans la limite des stocks disponibles) aux personnes souhaitant participer à l'observation et au piégeage de cette espèce invasive. Les Services Techniques de la Ville se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Mairie : 05 62 38 91 50.

**Démocratie locale**

**LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ**

**LE 10 JANVIER 2025**

- De voter une subvention exceptionnelle de 2 000 € en soutien au peuple Mahorais victime du cyclone Chido le 14 décembre 2024 ;
- D'approuver la prise de compétence par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées : « Cofinancement avec le département des Hautes-Pyrénées du contournement Nord de Tarbes » ;
- D'émettre un avis favorable à la réalisation du contournement Nord de Tarbes dans le cadre de la concertation préalable sur le projet.

**LE 10 MARS 2025**

- D'approuver la fusion des écoles maternelle et élémentaire des Cèdres ;
- De signer les marchés de travaux de reconstruction du bâtiment « Mille Clubs » pour son amélioration énergétique et la mise en place de son accessibilité ;
- D'approuver la première version de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ;
- De créer un nouveau poste de Médecin au Centre de Santé et de recruter des médecins vacataires pour le Centre de Santé.



Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur le site : [ville-aureilhan.fr](http://ville-aureilhan.fr)  
> dans « Mairie »  
> rubrique « comptes-rendus »

# RÉUNION PUBLIQUE

Découvrez le budget  
de la Ville  
et ses choix

MERCREDI 23 AVRIL 2025

18h30

en Salle du Conseil Municipal  
Mairie d'Aureilhan

Projets, ressources, arbitrages :  
venez vous informer sur le  
budget de votre ville.

Ville d'  **AUREILHAN**  
Hautes-Pyrénées